

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
Montréal (Québec) H3C 0B4
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600

fasken.com

Marie-Pierre Boudreau

Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

Le 14 septembre 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (QC) H2Z 1W7

Objet : Planification de l'audience
Dossier : R-4333-2026
HQD - Demande du Distributeur relative à la fixation des tarifs centres de données et pour usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

Chère Consœur,

Suivant la correspondance de la Régie de l'énergie (« **Régie** ») transmise le 3 septembre 2026 (A-0033) et celle du Distributeur transmise le 10 septembre 2026 (B-0080), la Coalition transmet par la présente sa planification d'audience en prévision de l'audience prévue à compter du 1^{er} octobre 2026 au présent dossier.

La Coalition se réserve le droit de modifier la présente planification en fonction des lettres de planification des autres intervenants ainsi que de toute mesure de gestion que la Régie pourrait ordonner dans le cadre de l'audience.

1. Moyens préliminaires

Comme présenté dans sa demande déposée le 10 septembre 2026 (C-Coalition-0020 et C-Coalition-0021), la Coalition conteste la demande de reconnaissance du statut d'expert de messieurs Renaud-Bezot et Campeau demandée par le Distributeur. Sous réserve des mesures de gestion qui pourraient être imposées à cet égard, la Coalition estime le temps requis à cette fin à trente minutes.

2. Témoins de la Coalition

La Coalition entend présenter sa preuve dans le cadre d'un panel réunissant à la fois un témoin de fait et ses analystes. La Coalition estime que le temps requis pour la présentation de sa preuve sera d'environ deux heures.

Les témoins de la Coalition seront :

- a) **Monsieur Maxime Guévin** : Vice-président principal et directeur général de Vantage Data Centers Canada. Son témoignage portera sur le contexte dans lequel l'industrie des centres de données s'est développée au Québec.



FASKEN

- b) **Monsieur Nicolas Bossé** : Analyste. Son témoignage portera sur le mémoire de la Coalition (C-Coalition-0019).
- c) **Monsieur Pascal Cormier** : Analyste interne de l'un des membres de la Coalition, Equinix Canada Ltd. Son témoignage portera sur le mémoire de la Coalition (C-Coalition-0019).

3. Contre-interrogatoire du Distributeur et des intervenants

L'intervenante estime le temps de contre-interrogatoire, selon les panels annoncés dans la lettre du Distributeur, comme suit :

- Quinze minutes (15) pour le Panel 1;
- Quarante-cinq minutes (45) pour le Panel 2;
- Trente minutes (30) pour le Panel 3.

La Coalition se réserve également le droit de contre-interroger les autres intervenants, selon le déroulement de l'audience et la preuve qui y sera présentée.

4. Séances à huis clos

L'intervenante demande à la Régie qu'une portion de la présentation de sa preuve, soit le segment qui sera présenté par monsieur Maxime Guévin, soit tenu à huis clos, étant donné la nature commerciale hautement confidentielle de certaines informations relatives au modèle d'affaires et aux relations contractuelles de Vantage Data Centers.

5. Argumentation de la Coalition

La Coalition prévoit consacrer environ quarante-cinq minutes à son argumentation. Elle se réserve toutefois le droit de réviser cette estimation en fonction de la preuve qui sera administrée à l'audience par le Distributeur et les autres intervenants.

6. Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

La Coalition précise que monsieur Maxime Guévin ne sera pas disponible à compter du 7 octobre 2026. Elle demande donc respectueusement à la Régie de tenir compte de cette information dans l'établissement du calendrier d'audience.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Marie-Pierre Boudreau